

Instructions sur le vaccin contre la COVID-19

Fabriqué par
Takeda / Moderna

À propos du vaccin contre la COVID-19

Ce vaccin fait partie du programme de vaccination contre la COVID-19 (SRAS-CoV-2) des autorités nationales et locales. Il est pris en charge par les fonds publics et est disponible gratuitement pour les personnes qui souhaitent se faire vacciner. Ce vaccin s'adresse aux personnes de 18 ans et plus.

Effets du vaccin et mode d'administration

Le vaccin administré est fabriqué par Takeda / Moderna. Il prévient l'apparition des infections à la COVID-19.

Il a été constaté que les personnes ayant été vaccinées ont développé moins d'infections à la COVID-19 que celles n'ayant pas bénéficié du vaccin (il a été rapporté une efficacité d'environ 94 % dans la prévention de l'apparition de la maladie).

Nom commercial	COVID-19 Vaccine Moderna® à injecter par voie intramusculaire
Efficacité et effets	Prévention des maladies infectieuses causées par le SARS-CoV-2
Fréquence et intervalle de vaccination	2 doses (habituellement injectées à 4 semaines d'intervalle) *Injection intramusculaire
Personnes éligibles à la vaccination	Personnes âgées de 18 ans et plus (l'efficacité et la sécurité chez les personnes de moins de 18 ans n'ont pas encore été déterminées)
Posologie	0,5 ml par dose, pour un total de 2 doses

- Après injection de la première dose, une deuxième dose est généralement administrée 4 semaines plus tard (si plus de 4 semaines se sont écoulées depuis l'injection de votre première dose, veuillez vous faire administrer la deuxième dose dès que possible)
- Si c'est ce vaccin qui a été utilisé lors de l'injection de votre première dose, assurez-vous de vous faire administrer une deuxième dose du même vaccin.
- D'après les essais cliniques, il a été confirmé qu'une immunité suffisante n'est atteinte que 14 jours après l'administration de la deuxième dose de vaccin. Son efficacité dans la prévention des infections n'a pas encore été déterminée à ce jour. Vous devez adopter des mesures appropriées de prévention des infections que vous ayez été vacciné ou non.

Personnes ne pouvant pas bénéficier du vaccin

Ce vaccin ne peut pas être administré aux personnes concernées par les points ci-dessous. Si vous pensez être concerné, veuillez en parler avec le médecin lors de la consultation pré-vaccinale.

- Personnes ayant les symptômes caractéristiques de la fièvre (*1)
- Personnes souffrant d'une maladie aiguë grave
- Personnes ayant des antécédents d'hypersensibilité sévère (*2) à l'un des composants du vaccin
- Personnes qui pour des raisons autres que celles ci-dessus ne sont pas en état de se faire administrer le vaccin

(*1) Les symptômes caractéristiques de la fièvre sont généralement définis comme étant une température égale ou supérieure à 37,5 °C. Toutefois, même en présentant une température inférieure à 37,5 °C, il peut arriver que cela soit considéré comme un état fébrile en fonction de la température corporelle habituelle du patient.

(*2) Anaphylaxie et symptômes multiples évocateurs d'une anaphylaxie, notamment des symptômes généralisés au niveau de la peau et des muqueuses, respiration sifflante, dyspnée, tachycardie, et hypotension.

Personnes devant faire preuve de prudence avant de se faire vacciner

Les personnes qui présentent l'une des affections suivantes doivent être prudentes quant à l'administration de ce vaccin. Si vous pensez être concerné, veuillez en parler avec le médecin lors de la consultation pré-vaccinale.

- Personnes sous traitement anticoagulant, personnes souffrant de thrombocytopénie ou de troubles de la coagulation
- Personnes ayant reçu un diagnostic d'immunodéficience dans le passé, personnes ayant des parents proches atteints d'immunodéficience congénitale
- Personnes atteintes d'affections sous-jacentes telles que des troubles cardiaques, rénaux, hépatiques, sanguins ou du développement
- Personnes qui après avoir été vaccinées par le passé ont présenté des symptômes laissant suspecter une réaction allergique, comme de la fièvre ou une éruption cutanée généralisée, dans les 2 jours suivant la vaccination
- Personnes ayant déjà souffert de convulsions
- Personnes présentant un risque de réaction allergique à l'un des composants de ce vaccin

Si vous êtes enceinte, ou que vous pensez l'être, ou que vous allaitez, assurez-vous d'en informer le médecin lors de la consultation pré-vaccinale.

Ce produit contient un excipient qui n'a jamais été utilisé dans un vaccin auparavant. Si vous avez déjà présenté une hypersensibilité ou une réaction allergique à des médicaments par le passé, assurez-vous d'en informer le médecin lors de la consultation pré-vaccinale.

TSVP

Que faire après avoir été vacciné

- Après avoir été vacciné, veuillez patienter au moins 15 minutes (au moins 30 minutes pour les personnes ayant déjà présenté par le passé des symptômes allergiques graves, notamment un choc anaphylactique, les personnes ayant déjà fait un malaise ou perdu connaissance, etc.) dans l'établissement où vous a été administré le vaccin et veuillez contacter immédiatement votre médecin si vous ne vous sentez pas bien (ceci nous permet de traiter les effets secondaires qui pourraient survenir soudainement)
- La zone où vous avez été vacciné doit être maintenue propre. Bien que prendre un bain le jour même de la vaccination ne pose pas de problème, veuillez à ne pas frotter la zone où le produit vous a été administré.
- Vous pouvez mener vos activités quotidiennes sans problème, mais veuillez vous abstenir de tout exercice physique intense ou d'une consommation excessive d'alcool.

Effets secondaires

Les principaux effets secondaires incluent des douleurs dans la zone où le vaccin a été injecté (*), des maux de tête, des douleurs articulaires et musculaires, de la fatigue, des frissons, de la fièvre, etc. En outre, dans certains rares cas, de graves effets secondaires peuvent entraîner un état de choc ou une anaphylaxie. Ce vaccin étant d'un nouveau type, il est possible qu'il provoque des symptômes qui n'ont pas encore été détectés à ce jour. Si vous remarquez des symptômes préoccupants après la vaccination, consultez le médecin qui vous a vacciné ou votre médecin traitant.

(*) De nombreuses personnes ressentent des douleurs le lendemain plutôt que juste après avoir été vaccinées. Des douleurs et des gonflements peuvent également apparaître une semaine après vous être fait vacciner.

À propos du système d'aide en cas de problèmes de santé résultant de la vaccination

Il peut arriver que la vaccination entraîne des problèmes de santé (maladie ou invalidité). Bien que cela soit extrêmement rare, et le risque ne pouvant être totalement écarté, un système d'aide a été mis en place.

Dans le cas de problèmes de santé résultant de la vaccination contre la COVID-19, des indemnités (frais médicaux, prestations de pension d'invalidité, etc.) sont prévues en vertu de la Loi sur la vaccination. Veuillez consulter la municipalité de votre lieu de résidence au sujet des procédures requises pour déposer une demande.

À propos de l'infection à la COVID-19

Lorsqu'une infection causée par le SRAS-CoV-2 se développe, des symptômes semblables à ceux d'un rhume sont observés, comme de la fièvre et de la toux. Si de nombreuses personnes se remettent de la maladie en ne souffrant que de symptômes bénins, dans les cas les plus graves, des symptômes de pneumonie tels que des difficultés respiratoires, s'intensifient, pouvant aller jusqu'à entraîner la mort.

Caractéristiques du présent vaccin contre la COVID-19 (vaccin fabriqué par Takeda / Moderna)

Ce vaccin est un vaccin à ARN messager (ARNm). Il s'agit d'une formulation dans laquelle l'ARNm, qui sert de matrice à la production de la protéine Spike du SRAS-CoV-2 (une protéine nécessaire au virus pour pénétrer dans les cellules humaines), est enveloppé dans une membrane lipidique. Lorsque l'ARNm est introduit dans les cellules humaines par inoculation du vaccin, les protéines virales Spike sont produites dans les cellules sur la base de l'ARNm, et des anticorps neutralisants contre les protéines Spike et des réponses immunitaires cellulaires sont induits, ce qui est censé prévenir les infections causées par le SRAS-CoV-2.

Ce vaccin contient les composants suivants :

Composant actif	◇ CX-024414 (ARNm codant la protéine Spike de longueur complète qui se lie à la membrane cellulaire humaine)
Excipients	◇ SM-102 : octanoate d'heptadécane-9-yl 8-((2-hydroxyéthyl)(6-oxo-6-(undécyl)oxy)hexyl)amino) ◇ Cholestérol ◇ DSPC : 1,2-distéaroyl-sn-glycéro-3-phosphocholine ◇ 1,2-dimyristoyl-rac-glycéro-3 méthoxypolyéthylène glycol-2000 (PEG2000-DMG) ◇ Trométamol ◇ Trométamol acide chlorhydrique ◇ Acide acétique glacial ◇ Hydrate d'acétate de sodium ◇ Saccharose

Pour plus d'informations sur le vaccin contre la COVID-19, veuillez consulter le site Internet du Ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales.

Ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales COVID-19 Vaccin

Recherche

Si vous ne parvenez pas à consulter le site Internet, veuillez vous adresser à votre municipalité.

